FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1931 N°..........

8

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

présentée par

Raoul CAVERIBERT

né le 10 octobre 1904, à Claira (Pyrénées Orientales)

La Vie et l'Œuvre

DE

Rayer

(1793-1867)

Président : M. le Professeur MENETRIER

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

MARCEL VIGNÉ

13, Rue de l'École-de-Médecine, 13

PARIS

—

1931

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Année 1931 N°..............................

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

présentée par

Raoul CAVERIBERT

né le 10 octobre 1904, à Claira (Pyrénées Orientales)

La Vie et l'Œuvre DE Rayer

(1793-1867)

Président : M. le Professeur MENETRIER

LIBRAIRIE MÉDICALE ET SCIENTIFIQUE

Marcel VIGNÉ

13, Rue de l'École-de-Médecine, 13

PARIS

—

1931

LE DOYEN . . . . M. BALTHAZARD

I. — PROFESSEURS

	MM.
Anatomie	ROUVIÈRE.
Anatomie médico-chirurgicale et chirurgie expérimentale	GREGOIRE
Physiologie	BINET.
Physique médicale	STROHL.
Chimie médicale	DESGREZ.
Bactériologie	LEMIERRE.
Parasitologie et histoire naturelle médicale	BRUMPT.
Pathologie et thérapeutique générales	BAUDOUIN.
Pathologie médicale	CLERC.
Pathologie chirurgicale	N. LENORMANT
Anatomie pathologique	ROUSSY.
Histologie	CHAMPY.
Pharmacologie et matière médicale	TIFFENEAU.
Hydrologie thérapeutique et climatologie	Maurice VILLARET.
Thérapeutique	LOEPER.
Hygiène et médecine préventive	TANON.
Médecine légale	BALTHAZARD.
Histoire de la médecine et de la chirurgie	MÉNÉTRIER.
Pathologie expérimentale et comparée	RATHERY.
Clinique médicale	CARNOT. BEZANÇON. ACHARD. Marcel LABBÉ.
Hygiène et clinique de la première enfance	LEREBOULLET.
Clinique des maladies des enfants	NOBÉCOURT.
Clinique des maladies mentales et des maladies de l'encéphale	H. CLAUDE.
Clinique des maladies cutanées et syphilitiques	GOUGEROT.
Clinique des maladies du système nerveux	GUILLAIN.
Clinique des maladies infectieuses	TEISSIER.
Clinique de la Tuberculose	Léon BERNARD.
Clinique chirurgicale	DELBET. HARTMANN. LEJARS. GOSSET.
Clinique ophtalmologique	TERRIEN.
Clinique urologique	LEGUEU.
Clinique d'accouchements	COUVELAIRE. BRINDEAU. JEANNIN.
Clinique gynécologique	J.-L. FAURE.
Clinique chirurgicale infantile et orthopédie	OMBRÉDANNE.
Clinique thérapeutique médicale	VAQUEZ.
Clinique oto-rhino-laryngologique	SEBILEAU.
Clinique thérapeutique chirurgicale	Pierre DUVAL.
Clinique propédeutique	SERGENT.
Professeur sans chaire	MAUCLAIRE.

II. — AGRÉGÉS EN EXERCICE

MM.

ALAJOUANINE	Neurologie et Psychiâtrie.
AUBERTIN	Pathologie médicale.
BENARD (Henri)	Pathologie médicale.
BINET	Physiologie.
BROCQ	Pathologie chirurgicale.
BRULÉ	Pathologie médicale.
CADENAT	Pathologie chirurgicale.
CATHALA	Pathologie médicale.
CHABROL	Pathologie médicale.
CHEVALLIER	Pathologie médicale.
DE GAUDART D'ALLAINES	Pathologie chirurgicale.
DOGNON	Physique.
DONZELOT	Pathologie médicale.
ÉCALLE	Obstétrique.
FEY	Urologie.
GARNIER	Pathologie expérimentale
GASTINEL	Bactériologie.
GATELLIER	Pathologie chirurgicale.
GIROUD	Histologie.
HARVIER	Pathologie médicale.
HOVELACQUE	Anatomie.
HUTINEL	Pathologie médicale.
JOANNON	Hygiène.
LABBÉ (Henri)	Chimie biologique.
LAROCHE (Guy)	Pathologie médicale.
LEMAITRE	Oto-rhino-laryngologie.
LEROUX	Anatomie pathologique.
LEVEUF	Pathologie chirurgicale.
LIAN	Pathologie mentale.
MERCIER (Fernand)	Pharmacologie.
MONDOR	Pathologie chirurgicale.
MOREAU	Pathologie médicale.
MOULONGUET	Pathologie chirurgicale.
MOURE	Pathologie chirurgicale.
MULON	Histologie.
OBERLING	Anatomie pathologique.
OLIVIER	Anatomie.
PIEDELIÈVRE	Médecine légale.
PORTES	Obstétrique.
QUÉNU	Pathologie chirurgicale.
RICHET Fils	Physiologie.
SÉZARY	Dermatologie et syphiligraphie.
VALLERY-RADOT (Pasteur)	Pathologie médicale.
VAUDESCAL	Obstétrique.
VELTER	Ophtalmologie.
VERNE	Histologie.
VIGNES	Obstétrique.

III. — AGRÉGÉS RAPPELÉS A L'EXERCICE
pour le service des examens

MM.

BUSQUET	**Pharmacologie.**
GUÉNIOT	**Obstétrique.**
LEQUEUX	**Obstétrique.**
NEVEU-LEMAIRE	**Parasitologie.**
DEMELIN	**Histologie.**
ZIMMERN	**Physique.**

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE
à titre permanent

MM.

ALGLAVE	**Clinique chirurgicale.**
AUVRAY	**Clinique chirurgicale.**
CHEVASSU	**Clinique chirurgicale.**
LAIGNEL-LAVASTINE	**Clinique médicale.**
LE LORIER	**Clinique obstétricale.**
LÉRI	**Clinique médicale.**
MOCQUOT	**Clinique chirurgicale.**
PROUST	**Clinique chirurgicale.**
SCHWARTZ	**Clinique chirurgicale.**

V. — CHARGÉS DE COURS

MM.

MAUCLAIRE, prof[r]	**Chargé du cours de chirurgie orthopédique chez l'adulte pour les accidentés du travail, les mutilés de guerre et les infirmes adultes.**
FREY	**Stomatologie.**
CHAILLEY-BERT	**Education physique.**
LEDOUX-LEBARD	**Radiologie clinique.**
WEILL HALLÉ	**Puériculture.**

Par délibération en date du 9 décembre 1798, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A MON PÈRE
A MA MÈRE

en témoignage de mon amour filial.

A NOTRE PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR MENETRIER

Membre de l'Académie de Médecine

Professeur d'Histoire de la Médecine

Médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu

Hommage de profonde et respectueuse gratitude.

A NOS MAITRES DE LA FACULTÉ
DE MÉDECINE DE PARIS
ET DES HOPITAUX

A MESSIEURS LES DOCTEURS
ADAMANTIADÈS
GURWICZ
SOLIMAN

Trouvez ici l'expression d'une amitié sincère et durable.

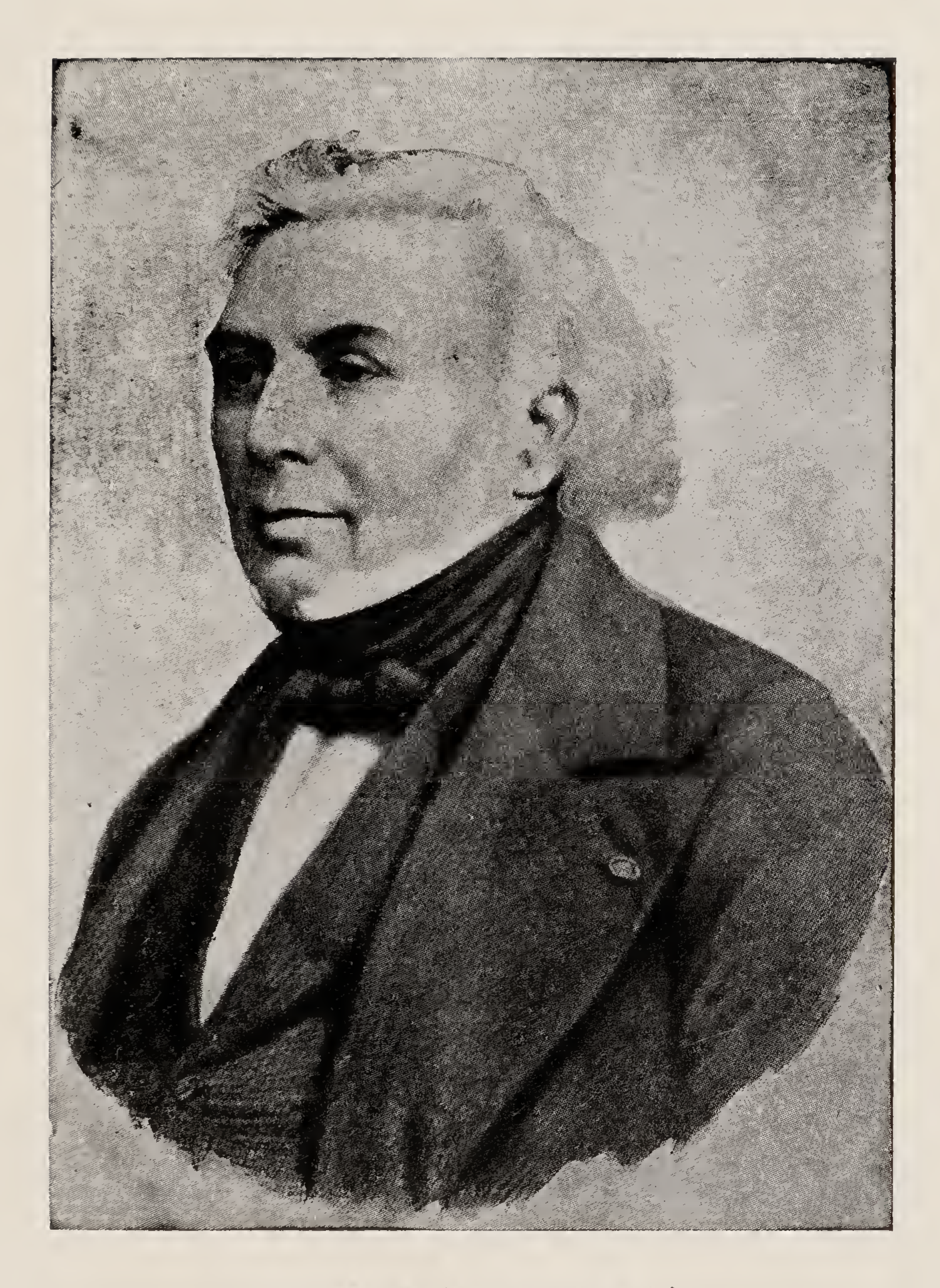
MEIS ET AMICIS

INTRODUCTION

Il existe peu de documents biographiques sur Rayer. Son éloge à l'Académie de Médecine n'a jamais été prononcé ; et sans la leçon que M. le Professeur Menetrier lui a consacrée en 1927, nous ne connaîtrions guère ce médecin qui fût un des plus grands du XIXe siècle.

L'influence de Rayer sur le mouvement scientifique fut considérable, tant par ses recherches personnelles que par l'orientation qu'il imprima à celles de ses contemporains.

Aussi avons-nous jugé intéressant d'en faire connaître les grandes lignes, de rappeler, après M. le Professeur Menetrier, l'œuvre du fondateur de la Société de Biologie.



RAYER (1793-1867)

Chapitre Premier

LA VIE DE RAYER

Pierre-François-Olive Rayer naquit à Saint-Sylvain, département du Calvados, le 7 mars 1793. Sur sa famille, sur sa première enfance et sur ses premières études, nous n'avons que peu de renseignements. Son père, honnête commerçant, avait soixante-sept ans au moment de sa naissance; son fils, fait remarquer M. le Professeur Menetrier (16), fut cependant un homme robuste, très vigoureux, qui ne présenta aucune tare de cette génération tardive.

Il fit à Paris ses études de médecine. Encore élève en 1812, il demanda et obtint d'aller à Dijon soigner les prisonniers espagnols atteints de typhus et cette mission, qu'il partagea avec cinq autres élèves désignés par la Faculté de Paris, lui mérita les témoignages de satisfaction du ministre de l'Intérieur et du doyen de la Faculté.

Interne des hôpitaux en 1813, il fut lauréat de l'Ecole pratique où il obtint le prix qui donnait l'exonération des frais universitaires.

En 1818, il présenta une thèse sur l'histoire de l'anatomie pathologique « savant début d'un médecin », dit Daremberg, qui avait fait un effort considérable d'investigation bibliographique, commençant aux premiers documents médicaux et terminant par une complète révision des travaux récents sur cette matière.

Rayer fut désigné en 1821, par le ministre de l'Intérieur, pour faire partie, avec Pariset et Mazet, de la commission médicale chargée d'aller observer l'épidémie de suette qui ravageait le département de l'Oise; il trouva dans cette mission les éléments d'une bonne monographie de la suette.

L'année suivante, la fièvre jaune s'étant déclarée à Barcelone, Rayer, pour se donner des titres à une mission nouvelle, traduisit de l'espagnol une monographie de cette maladie, et sollicita l'honneur d'aller observer cette grave épidémie avec les collègues qui avaient fait partie de sa mission de l'Oise. Cet honneur lui fut refusé, Pariset et Mazet partirent seuls et ce dernier paya de sa vie son courage et son dévouement.

Rayer eut alors l'idée de suivre la carrière de l'enseignement; il en fut empêché : inscrit pour le concours de l'agrégation, il vit son nom effacé de la liste des concurrents par M. de Frayssinous, alors ministre de l'Instruction publique, et cela parce qu'il avait épousé une protestante.

Cependant, en 1823, âgé de trente ans, il fut nommé membre de l'Académie de Médecine, dans la section

de thérapeutique. En 1824, on le trouve médecin du bureau central ; en 1825, médecin de l'hôpital Saint-Antoine ; en 1832, il passa à l'hôpital de la Charité où il devait rester jusqu'à sa retraite.

Après la révolution de 1830, la faveur des pouvoirs publics lui revint ; nommé médecin consultant par Louis-Philippe, il entra en 1843 à l'Académie des Sciences, dans la section d'économie rurale. Il avait espéré succéder à Double dans la section de médecine. Andral se présenta et, si l'on en croit Labarthe (8), les amis d'Andral, pour aplanir toute difficulté, offrirent à ceux de Rayer de le faire passer sans contestation au fauteuil alors vacant dans la section d'économie rurale s'il voulait abandonner ses prétentions à celle de médecine. Rayer accepta, dit-on ; en réalité, ses importants travaux sur les maladies des animaux furent plutôt qu'une combinaison de couloirs la raison de son entrée dans cette classe de l'Institut.

En 1857, Rayer remplaça Magendie à la présidence du Comité consultatif d'hygiène publique.

En 1862, on lui proposa la chaire de médecine comparée et de pathologie expérimentale en même temps que le décanat. Rayer mit à cette acceptation une condition *sine qua non* : la création d'un chaire d'histologie pour Ch. Robin. Le rapport où étaient exposées les raisons invoquées pour la création de ces deux chaires fut rédigé par Littré et signé par Rouland, ministre de

l'Instruction publique. Voici celui qui concerne Rayer :

« Sire,

« Votre Majesté veille avec une constante sollicitude au progrès des établissements d'instruction publique. Parmi ces établissements il n'en est aucun qui rende plus de service et qui ait acquis une plus légitime renommée que la Faculté de Médecine de Paris. La force, la solidité, l'étendue de son enseignement, répondent à l'éminence des professeurs qui ont illustré ses chaires et qui les occupent aujourd'hui avec tant d'éclat. Elle reçoit dans son sein une foule d'élèves studieux qu'elle renvoie fiers du titre qu'ils y ont acquis, riches d'excellentes études et habiles à remplir, au milieu des populations, leur utile et noble profession. Mais, en outre, sa réputation, franchissant les limites de la France, attire de tous les points du globe une recrue annuelle d'étrangers qui, déjà instruite dans les universités et les institutions de leur pays, viennent compléter leur éducation médicale dans cet actif foyer de travail et de science. La Faculté de Médecine de Paris doit cette influence et ces succès aux efforts qu'elle a déployés, à chaque époque, pour se tenir au niveau de toutes les conquêtes scientifiques. Elle continuera de marcher dans cette voie si féconde, et le gouvernement de Votre Majesté ne négligera rien pour que l'enseignement médical grandisse en raison même des nouveaux développements de la science.

« La médecine comparée est un de ces développements de la science moderne.

« Ce que la comparaison des organismes est à l'anatomie, ce que la comparaison des fonctions est à la physiologie, la comparaison des maladies d'espèce à espèce et de classe à classe l'est à la pathologie. La médecine comparée doit naturellement conduire à la connaissance générale des maladies par le rapprochement et la comparaison des divers états morbides chez l'homme et chez les animaux; mais elle a, dans sa manière de procéder, des méthodes et des recherches spéciales. Elle ne saurait, comme la pathologie ordinaire de l'homme, rester enfermée dans les limites de la saine observation; son caractère scientifique repose essentiellement sur la pathologie expérimentale. En effet, la médecine comparée peut, en provoquant des maladies chez les animaux, dans des circonstances particulières et exactement déterminées, suivre leur développement pas à pas, elle peut, en agissant à son gré, dans les diverses périodes, en séparer, par une analyse expérimentale méthodique, toutes les conditions morbides complexes dont elle veut connaître la nature et l'influence.

« La médecine comparée est appelée à rendre les mêmes services à la thérapeutique générale; l'étude expérimentale des substances toxiques et médicamenteuses chez les animaux est un complément indispensable de leur administration chez l'homme, pour connaître leur véritable manière d'agir.

« Mais à côté de ces recherches scientifiques que la médecine comparée doit poursuivre, elle embrasse des questions pratiques qui sont de la plus haute importance pour la prophylaxie et l'hygiène publique, c'est-à-dire la transmission des maladies des animaux et des végétaux à l'homme, transmission bienfaisante dans la communication du cow-pox ou vaccin à l'homme, fatale dans celle de la morve, de la rage, du charbon, etc. Là est un vaste champ, ouvert à de nombreuses et importantes applications qui, d'un haut prix pour les particuliers, ne seront pas d'un moindre prix pour l'Etat.

« Depuis longtemps, l'étude de la médecine comparée a été recommandée par des hommes éminents. Le moment est venu de faire droit à leurs recommandations, de placer à côté de l'anatomie et de la physiologie la médecine comparée, et de prendre une initiative qu'il importe de ne pas laisser aux écoles étrangères.

« Sire, en exposant à Votre Majesté toute l'importance de la création d'une chaire de médecine comparée, je suis heureux d'ajouter que je puis présenter, pour remplir cette chaire, un homme désigné d'avance par la voix publique et par le suffrage de ses pairs. Depuis plus de vingt ans, un médecin célèbre par ses grands travaux et une grande pratique, renommé par son dévouement à la science, le docteur Rayer, a poursuivi avec constance l'étude comparative des maladies de l'homme et des animaux.

« La chaire de médecine comparée sera pour lui la meilleure récompense de ses belles recherches, parce qu'elle lui donnera le moyen de répandre parmi nos élèves de nouvelles connaissances et de rendre de nombreux services à l'humanité » (3).

Le 19 août 1862, Rayer fut nommé professeur de médecine comparée et doyen de la Faculté de Médecine de Paris.

Cette nomination fut l'occasion de manifestations violentes; des intellectuels, comme Renan lui-même, voyaient d'un mauvais œil ce « doyen nommé par coup d'Etat à la Faculté de Médecine », et, tout en rendant hommage à la personne de Rayer, les journaux médicaux laissaient entendre qu'il avait fait preuve de beaucoup d'ambition en acceptant une charge au-dessus de ses forces.

Lors de la rentrée des Facultés, le 17 novembre, le tumulte commença dès les premières paroles de Rayer. « Ce dernier, dit le rédacteur de la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*, fit face à l'orage avec un imperturbable sang-froid. Retenant d'une main le buste de l'Empereur que des coups frappés du dehors menaçaient de jeter bas et de l'autre tenant ferme son manuscrit, il a lu son discours sans en omettre un mot, sans se hâter, l'amphithéâtre ne cessant de tapager, la réunion des professeurs faisant silence ». Lorsqu'il eut terminé, on acclama le doyen honoraire P. Dubois, les princes d'Orléans; mais le calme ne

revint qu'avec le discours de Gosselin qui prononça l'éloge de Moreau. (5)

Rayer conserva cependant son poste près de deux ans sans faire de leçons. Nous verrons plus loin l'œuvre accomplie pendant son décanat. Il se démit de ses fonctions le 18 janvier 1864 et fut remplacé par Tardieu*; un décret du même jour le nomma grand officier de la Légion d'Honneur.

Aux chagrins que cette période de tourmente avait occasionnés à Rayer, s'ajoutèrent ceux de famille. Il perdit une de ses filles, puis sa femme. Sa santé commença à décliner. Dans la nuit du 8 septembre 1867, il fut frappé d'une attaque à laquelle il succomba quarante-huit heures après, sans avoir recouvré un instant l'intelligence et le sentiment*.

---

* Pajot célébra cet événement par le quatrain bien connu :

Duruy trouve le seul remède
Qui peut sauver ce docte lieu :
C'est d'appeler le ciel en aide
En invoquant un peu Tard — Dieu.

* Pajot composa alors cette épitaphe : (22)

Ci-gît un doyen d'Ecole
Pour son embonpoint cité,
Brillant moins par sa parole
Que par la capacité.

Bien qu'il eût l'âme civile
Ses sentiments étaient bons
Envers les sergents de ville
Et le dernier des Bourbons.

⁂

Alors que les anecdotes abondent sur les personnages de 1848 ou de l'Empire, nous ne savons que peu de choses sur la vie intime de Rayer.

« Ses devoirs professionnels envers les pauvres, depuis le dispensaire philanthropique de la rue Mouffetard, par où il débuta, jusqu'à l'hôpital, il les a remplis, dit Amédée Latour (10), pendant quarante ans avec une exactitude et un scrupule qui n'ont pas été surpassés. Mais riches, grands et puissants de la terre, que de fois vous avez vainement attendu! que de consultations oubliées, que de rendez-vous manqués, j'en atteste ses élèves et ses collaborateurs, pour une

---

Flatteur d'un haut personnage,
Il sut sans difficulté,
Des cours prendre le langage,
Mais pas à la Faculté.

Mu par sa vanité folle
Il vit le chemin plus court
De passer par notre Ecole
Pour entrer au Luxembourg.

Sénateur à l'agonie,
Il eut la distinction
Du brevet de baronnie
Avec l'extrême-onction.

Du décanat les fatigues
L'avaient conduit presque au port,
Il fut un jour sans intrigues
Et le soir... il était mort.

Pajot, républicain, détestait les partisans du trône. Ainsi peut s'expliquer son animosité et son injustice vis-à-vis de Rayer.

autopsie intéressante, pour une expérience de laboratoire ! Les plaisirs, les distractions mondaines, M. Rayer ne les a pas connus. Tout était grave, presque austère chez lui, autour de lui. Ses réunions du lundi n'étaient composées que de quelques savants, de quelques collègues de l'Institut, et la conversation n'y roulait que sur des sujets de la science. M. Rayer estimait à leur juste valeur l'argent et la fortune ; ils servent, disait-il, à affirmer l'indépendance ; mais jamais on ne le vit, âpre au gain, élever le prix de sa science et de ses conseils à un taux monstrueusement exagéré, prélever sur les familles des honoraires écrasants, et jamais on n'a dit de lui, que le plus grand malheur de la maladie c'était le médecin. Jusqu'à son dernier souffle, il avait conservé vif et pur le culte de la science, et jamais il n'a voulu se laisser dominer et envahir par le public, qui devient toujours inexorablement cruel pour les grandes notabilités médicales ; exigence terrible et qui réduit le plus souvent les plus hautes intelligences à l'état de balanciers battant monnaie. Dans sa demeure même, il s'était fait construire un laboratoire, et les malades de sa consultation payaient souvent, sans s'en douter, un tribut intéressant à ses études et à ses recherches.

« M. Rayer était bon, affable, accessible à tous, mais avec la dignité qui convient aux ministres de notre art et que jamais, nulle part, il n'a voulu laisser compromettre devant lui et dans sa personne. Dans ses relations, même les plus élevées, il voulait qu'on res-

pectât en lui la profession qu'il représentait. Un jour, à la table d'un grand financier, l'amphytrion voulant faire preuve d'érudition maligne, l'interpellait ainsi : « N'est-il pas vrai, docteur, que la médecine, à Rome, n'était pratiquée que par des affranchis? — Oui, répondit vivement et finiment M. Rayer, mais c'était le temps où Mercure était le dieu des voleurs et des banquiers ». Il ne dédaignait pas cet *honorarium* dont la légitimité a été si spirituellement prouvée par Guy Patin, mais l'acceptait modeste ou élevé et sans autrement y prendre garde. — Ayez la bonté, lui demandai-je un jour, de venir m'éclairer de vos lumières pour un malade, dans un village voisin; j'ai demandé deux cents francs pour votre dérangement. — C'est trop, me dit-il, la moitié me suffit.

« Ne vous étonnez pas, qu'avec de telles mœurs, de telles habitudes, une si grande modération, une telle dignité toujours affable et souriante, M. Rayer, admirablement servi d'ailleurs par un physique imposant, soit arrivé à cette grande position de praticien que vous lui avez connue... M. Rayer pouvait, s'il l'eût voulu, s'exonérer des exigences de la clientèle active, car nulle consultation ne fut plus recherchée que la sienne par les malades et par les médecins de Paris, des départements et de l'étranger. Et néanmoins M. Rayer resta toujours fidèle à ses anciens clients qui étaient devenus ses mieux amis ».

Il fut, nous l'avons vu, le médecin de Louis-Phi-

lippe; il fut aussi celui du prince président, plus tard Napoléon III, du duc de Morny et de la princesse Mathilde. Au moindre malaise la Princesse interrogeait Sainte-Beuve qui lui répondait : « Demandez à Rayer » (21), qui était, en effet, un familier de la rue de Courcelles et de Saint-Gratien.

Il fut en relation avec tous les gens célèbres de son temps et fut particulièrement lié avec Arago, de Sénarmont, Becquerel, Littré, Charles Robin, Claude Bernard, Payen, Chevreul, le général Morice, le baron Séguier. On a quelquefois reproché à Rayer son ardent dévouement et son patronage actif pour ses amis et ses élèves. Quand on voit que ces derniers s'appelaient Robin, Brown-Séquard, Charcot, Gubler, Davaine, etc., on est bien forcé de reconnaître que Rayer avait la main heureuse; et nous verrons plus loin qu'il a été un véritable « découvreur d'hommes ».

Chapitre II

L'ŒUVRE DE RAYER

L'œuvre de Rayer est considérable et il est nécessaire d'y former des groupes, d'y introduire une sorte de classification. Les travaux de Rayer ont en effet embrassé l'anatomie pathologique, la physiologie pathologique, la pathologie de l'homme, les épidémies, la thérapeutique, la pathologie comparée, l'histoire naturelle. Il a eu une grande influence sur l'organisation de l'enseignement médical; c'est lui qui a fondé en France ce que A. Latour appelle le « panthéisme biologique »; et suivant l'expression de C. Hillemand (7), il a été un incomparable « découvreur d'hommes ».

I. — Unité de l'œuvre de Rayer

On verra par l'index bibliographique qui termine cette étude que les travaux de Rayer sont nombreux; certains sont des notes éparses, des mémoires sur les sujets les plus divers, communiqués dans les académies ou les sociétés dont il faisait partie ou publiés dans les

journaux, les revues, etc. Les autres sont des monographies ou de véritables traités.

Une grande idée, dit M. Menetrier, domine son œuvre, et lui donne, dans la diversité des sujets, une unité fondamentale, c'est celle de l'universalité de la science des êtres organisés dont l'étude ne doit pas se limiter à quelques-uns d'entre eux seulement, mais n'est complète que si elle les embrasse tous.

Ainsi non seulement dans toute la série animale, l'anatomie, la physiologie et la pathologie trouveront des rapprochements instructifs dans la comparaison des fonctions normales et des processus morbides; mais tout le monde vivant, végétaux compris, est du domaine de la science nouvelle qui l'embrasse. C'est plus que la médecine comparée, mais la biologie tout entière, la science de la vie normale ou pathologique.

La fondation de la Société de Biologie fut une réalisation des idées de Rayer; la chaire de médecine comparée et de pathologie expérimentale lui aurait permis de les exposer complètement si la durée en avait été moins éphémère : mais à défaut des leçons nous avons une *Introduction* qui nous en donne une idée.

Elle est surtout remplie par des considérations historiques. Avec une richesse de documentation qui est une « caractéristique des productions de Rayer » (Menetrier), il fait l'histoire complète de la pathologie comparée depuis Hippocrate jusqu'à nos jours; et de la pathologie expérimentale depuis Galien. Et sous sa plume

on trouve des phrases comme celles-ci : « L'homme n'est pas le seul être de la création qui soit malade; tout ce qui est fait de substance organisée est en proie aux causes morbifiques internes ou externes... La pathologie n'est pas autre chose que la physiologie qui se modifie sous l'influence des causes perturbatrices ».

On voit, dit M. Menetrier, que chez Rayer l'idée directrice est une idée de jeunesse développée et étendue dans tout le cours de sa carrière, ainsi que le prouve cette phrase de son premier travail, de sa thèse : « Je crois que l'étude des lésions organiques des animaux et des végétaux, considérées isolément ou comparées entre elles, répandrait un grand jour sur plusieurs phénomènes physiologiques ».

II. — Recherches sur la morve

Le 9 février 1837, le nommé Prost, palefrenier, entre à l'hôpital de la Charité, service de Rayer, et il meurt après avoir présenté un ensemble de symptômes qui rappelle la morve des solipèdes, et des altérations pathologiques semblables à celles que détermine cette maladie sur les chevaux. On s'informe et on apprend que cet homme a couché dans une écurie où se trouvait une jument morveuse. L'humeur des pustules de Prost, inoculée aux narines d'un cheval sain, communique la morve à ce cheval.

De ce fait communiqué à l'Académie de Médecine

où il souleva une longue discussion, Rayer rapprocha tous les faits analogues disséminés dans la science : six observations de morve aiguë, quinze de farcin et une dizaine de morve chronique.

Mais loin de chercher à s'attribuer le mérite de cette découverte, il se plut surtout à citer ceux qui s'étaient occupés de la question. Il s'était d'ailleurs documenté personnellement sur la maladie chez les animaux, allant à Montfaucon faire des recherches anatomiques sur les chevaux morveux qui y étaient abattus et pratiquer des inoculations. Ses élèves Vigla, Tardieu consacrèrent sous son inspiration leurs thèses à l'étude de la morve.

La découverte de Rayer eut aussi un résultat pratique. Avant lui, depuis le XVIII[e] siècle tout au moins, on affirmait la non-contagion et on permettait la circulation et la vente des animaux morveux. Les travaux de Rayer eurent pour conséquence immédiate des mesures prophylactiques et d'hygiène proposées par le Conseil de salubrité de la Seine et mises en vigueur depuis 1842.

III. — Travaux divers

Nous l'avons déjà dit, les travaux de Rayer ont porté sur les sujets les plus variés et sur les espèces les plus dissemblables depuis « la maladie aphteuse ou cocotte des nourrisseurs jusqu'à la tumeur de l'œsophage d'un crocodile du Nil. Sans compter une étude sur la

génération des sangsues qui, parue en 1824, était sans doute inspirée, dit M. Menetrier, par la consommation effroyable que la thérapeutique de Broussais avait occasionnée.

En 1842, Rayer consacra un mémoire à la Phtisie pulmonaire chez l'homme et chez les animaux. Sans doute l'honneur de la découverte de l'inoculation du tubercule reste entier à Villemin; mais ce dernier fut un élève de Rayer et il est fort probable que les idées de son maître contribuèrent à diriger ses recherches sur l'étude de la tuberculose.

IV. — Le traité des maladies de la peau

Le *Traité théorique et pratique des Maladies de la Peau* est plutôt un traité didactique qu'une œuvre originale. Il est surtout précieux par l'atlas magnifique qui accompagne de quatre cents figures la description de chacune des formes morbides.

S'inspirant de la tradition hippocratique et surtout des idées et de l'observation de Lorry, Rayer déclare que « l'étude des maladies de la peau ne peut être séparée de la pathologie générale et de celle des autres affections morbides, avec lesquelles elles ont des rapports nombreux et variés ».

Dans l'étude de chacune des espèces, il montre que sa connaissance embrasse celle des infections générales, des vices héréditaires, des effets du régime; qu'elle com-

prend celle des maladies qui les ont précédées, des lésions internes qui les accompagnent, l'appréciation des modifications organiques qui succèdent à certaines éruptions, la prévision des maladies qui peuvent survenir après leur disparition; Rayer, en d'autres termes, prouve par l'exemple que l'étude des maladies de la peau ne doit pas s'absorber dans le spécialisme étroit de la classification et dans l'application plus ou moins empirique de tel ou tel remède.

L'Introduction de cet ouvrage est non seulement un exposé d'une haute valeur pathologique, c'est encore une revue historique d'une grande richesse d'érudition et d'une grande valeur critique; les travaux que cite Rayer ont été lus par lui et il en donne une analyse substantielle.

Mais, comme le fait remarquer M. Menetrier, il faut bien reconnaître que le chapitre de la syphilis et des syphilides comme il dénomme les manifestations de la maladie, où l'on voit la blennorragie rangée encore parmi les accidents syphilitiques, montre combien étaient nécessaires les réformes bientôt apportées par Ricord et ses émules dans l'étude de cette forme morbide.

V. — Recherches sur les maladies des reins

C'est en 1830 que Rayer commença ses recherches sur les maladies des reins et sur les altérations de la

sécrétion urinaire qui devaient le conduire à la publication de son œuvre capitale qui « inaugure d'une manière magistrale l'histoire des altérations de ces organes jusque-là à peu près complètement absentes des traités de pathologie médicale ».

Il n'est pas inutile pour bien en comprendre l'importance, ajoute M. Menetrier, de jeter un coup d'œil rapide sur l'histoire antérieure des maladies des reins depuis les âges hippocratiques jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

La pauvreté des symptômes facilement reconnaissables et imputables à une altération de l'appareil rénal fait que pendant des siècles les médecins n'ont songé à y placer le siège et l'origine de phénomènes morbides que dans les cas d'altérations grossières, comme les suppurations, les fistules, la formation de concrétions pierreuses. C'est tout ce que l'on trouve mentionné dans les anciens.

Et pourtant le liquide sécrété par le rein, l'urine, était l'objet d'une attention scrupuleuse de la part des médecins. Hippocrate, Galien attachaient une grande importance à son examen. Et pendant tout le cours du moyen âge ce fut même le principal moyen d'exploration usité par les praticiens. Ceux-ci, le plus souvent, ne se dérangeaient pas pour visiter les malades, et recevaient à leur consultation les porteurs d'urine, soit les malades eux-mêmes, soit bien souvent les serviteurs des malades et qui venaient leur apporter le liquide, d'après

l'examen duquel ils formulaient le diagnostic et le traitement avec une assurance imperturbable.

Le vase destiné aux urines, la *matula*, était même considéré comme si essentiellement caractéristique de la profession, que, dans l'iconographie du moyen âge, il sert toujours à désigner le médecin.

Mais, si l'on examinait aussi souvent, aussi consciencieusement les urines, d'ailleurs uniquement d'après l'aspect extérieur, la couleur, l'odeur, les dépôts, la pathologie rénale n'en tirait guère profit. Car, et suivant les indications d'Hippocrate lui-même, c'était sur l'état général du malade que les urines renseignaient le médecin.

On en tirait le diagnostic des affections les plus variées autres que celles du rein, et dans son *De cautelis medicorum*, Arnaud de Villeneuve conseille même au médecin, dans les cas embarrassants, de diagnostiquer à tout hasard une affection du foie, personne ne pouvant prouver, comme il le dit, que dans un cas donné, le foie n'est pas malade. D'ailleurs, dans ces époques anciennes, aucune connaissance de l'état anatomique des reins ne pouvait permettre de préciser leurs affections.

Mais quand les premières recherches anatomo-pathologiques eurent permis de constater les diverses altérations de ces organes, ce furent encore les altérations les plus grossières et d'ailleurs souvent les plus rares qui

fixèrent en premier l'attention : les pierres, les suppurations et des vers généralement imaginaires.

Dans Morgagni, dans Lieutaud, en plein XVIII[e] siècle, dit M. Menetrier, on trouve bien la mention de reins atrophiés, reins tubéreux, lobulés, tuberculeux, cartilagineux, avec hydatides, gangréneux, ulcérés, etc. Mais aucune symptomatologie ne permet de relier ces lésions aux évolutions morbides observées pendant la vie.

Et cette imprécision se rencontre dans les traités généraux de pathologie jusqu'à l'époque où parut le traité des maladies des reins de Rayer.

Ce traité dont le titre complet est : *Traité des maladies des reins et des altérations de la secrétion urinaire, étudiées en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les maladies des uretères, de la vessie, de la prostate, de l'urèthre* (Paris, 1839) est en somme la première monographie complète qui ait paru sur ce sujet dans notre pays.

Et il est curieux, par l'étude historique, de voir combien les altérations les plus fréquentes de ces organes étaient jusque-là restées méconnues, et les symptômes les plus importants capables de les révéler, entièrement ignorés ou inexactement interprétés.

Cette histoire, Rayer, avec sa conscience et son érudition habituelles, la fait tout entière. Et il ne cherche nullement à s'attribuer le mérite de découvertes, dont très scrupuleusement il indique au fur et à mesure les

auteurs. Mais précisément et c'est là ce qui fait la valeur de son ouvrage, cet ensemble de documents n'avait jamais été aussi complètement réuni.

C'est en 1827 que parut le premier travail de Richard Bright (1789-1858) qui fut le trait de lumière dans cette obscure question des affections rénales.

« La découverte de M. Bright, dit Rayer, a essentiellement consisté à rapprocher trois choses, l'hydropisie ,la coagulabilité de l'urine et l'affection des reins dont en même temps il a retrouvé les caractères spéciaux ».

A partir de 1830, Rayer et ses élèves s'attachent à l'étude de cette question, et son ouvrage est le fruit des travaux poursuivis dans son service pendant neuf années consécutives.

Rayer fait l'exposé complet de la sécrétion urinaire aussi bien à l'état normal qu'à l'état pathologique, et il donne une description minutieuse des diverses formes de maladies de l'appareil urinaire dans leurs multiples localisations.

Dans tous ces chapitres on peut noter des points intéressants :

En ce qui concerne l'examen des urines, il est curieux de voir avec quel soin il était pratiqué et combien des procédés actuellement en usage dans nos services étaient déjà d'emploi courant dans le sien. De même les recherches cliniques sur le sang des malades, la consta-

tation notamment de l'urine sanguine, sont également utilisées.

Les formes morbides qu'il étudie sont facilement reconnaissables et comparables aux types que nous connaissons actuellement grâce au magnifique atlas qui accompagne son traité. Il renferme en cinquante-sept planches in-folio des figures en couleur grandeur naturelle, ou de moitié, dont le diagnostic rétrospectif, grâce à leur parfaite exécution est aussi facile que sur la table d'autopsie*.

Rayer divise les néphrites en néphrites simples, aiguës et chroniques, néphrites par poisons morbides (celles des maladies infectieuses aujourd'hui), néphrite arthritique ou goutteuse, néphrite rhumatismaleè

Et d'après les figures de l'atlas, la *néphrite simple* est tantôt une néphrite aiguë diffuse, tantôt une néphrite avec infarctus suppurés.

La *néphrite rhumatismale* montre des reins avec inferctus hémorragiques, récents ou anciens; n'oublions pas que Rayer écrivait à une période antérieure aux travaux de Virchow sur la thrombose et l'embolie, et les lésions d'infarctus étaient alors très différemment interprétées.

---

* Pajot (22), à propos du **Traité des Maladies des Reins** exerça encore sa verve cruelle et injuste :

L'intrigue et la platitude
Font courber l'homme coup sur coup.
Or, si des maux de reins il a fait une étude
C'est qu'il en avait eu beaucoup.

La deuxième grande classe des néphrites est la *néphrite albumineuse*, celle qui correspond aux travaux de Bright, et que Rayer divise en formes aiguës, sur lesquelles Bright avait peu insisté et qu'il considère, au contraire, comme fréquentes, particulièrement la néphrite scarlatineuse dont il donne une bonne description; dans les formes chroniques, c'est surtout de celles décrites par Bright dont il considère plusieurs formes.

Comme dénomination, il préfère celle de *néphrite albumineuse* qui rappelle l'origine inflammatoire de la maladie au terme trop général d'*albuminurie* préconisé par Martin-Solon, ou encore à celui de *mal de Bright* que nous employons toujours, et qui, dit M. Menetrier, bien qu'ayant l'avantage de rappeler l'œuvre fondamentale du grand médecin anglais, est certainement défectueux quand il s'agit de désigner un ensemble de formes morbides qui ne constituent pas à proprement parler une maladie.

Quant à la distinction entre la néphrite simple et la néphrite albumineuse, elle paraît peu fondée, si l'on en juge par les figures de l'atlas. La première renfermant, outre des affections manifestement différentes, d'autres cas qui rentreraient très probablement dans les néphrites albumineuses, et qui pour une cause ou pour une autre n'auront pas présenté cliniquement une albuminurie reconnaissable.

Les figures de l'atlas concernant la néphrite albumineuse sont fort instructives. Elles nous font voir les

granulations de Bright, qui sont tantôt de simples taches, d'apparence laiteuse, disséminées à la surface et dans la substance corticale, et tantôt la même dénomination s'applique à des nodules plus ou moins saillants, dans des reins plus ou moins atrophiés.

Après la description des formes morbides rénales, Rayer étudie ce qu'on considère aujourd'hui comme les complications des néphrites, mais sous la dénomination de : « rapports des néphrites avec les maladies de tous les organes, successivement énumérés, centres nerveux, appareil digestif, respiratoire, circulatoire, etc. ». Là il est question des accidents qualifiés d'*urémiques* aujourd'hui; mais le nom n'est pas encore prononcé par Rayer.

Le *Traité des Maladies des Reins* renferme encore beaucoup d'autres choses; il faut particulièrement noter, dit M. Menetrier, que dans l'atlas se trouvent des figures du plus grand intérêt concernant des cas rares de pyélites ou fistules communiquant avec les organes voisins, d'hydronéphrose, de cancer, de rein polykyotique, de kystes acéphalocystes de l'homme et des animaux et aussi quelques lésions des capsules surrénales, adénômes, hémorragies. Et l'on souscrit au jugement de Lecorché et Talamon: « Par l'abondance des documents, par la richesse des détails cliniques, par la justesse des idées, le travail de Rayer est le plus remarquable après celui de Bright ».

VII. — La fondation de la Société de Biologie

Au mois de mai 1848, deux jeunes chirurgiens, Follin et Houel, et un naturaliste, Charles Robin, décidèrent d'organiser à Paris une réunion périodique où viendraient s'éclairer mutuellement sur les phénomènes de la vie tous ceux, physiciens, chimistes, naturalistes, médecins, qui, avec les physiologistes proprement dits, s'intéressent à ces phénomènes; et ils pensèrent que le nom de *Société de Biologie* conviendrait à une telle réunion. C'est Follin qui avait eu l'idée de cette fondation; et il en avait fait part d'abord à Houel et à Charles Robin (6).

« Pénétrés de l'importance qu'aurait pour l'avenir de cette société le choix de son président, tous les membres fondateurs, dit Charles Robin, dans une allocution prononcée lors de la première séance de la Société, furent bientôt d'accord pour faire l'offre de ce titre à M. Rayer qui a bien voulu nous faire l'honneur de l'accepter. M. Rayer a pris dès lors une part si active aux travaux et à la direction de la Société, il a témoigné une bienveillance si parfaite à tous ses membres, que c'est pour nous un devoir bien doux de lui en exprimer ici nos sentiments de vive et profonde gratitude ».

Rayer fut donc président perpétuel. Les premiers vice-présidents furent Claude Bernard et Charles Robin, qui étaient alors, l'un professeur remplaçant au Collège

de France, et l'autre professeur agrégé à la Faculté de Médecine. Le trésorier fut Huette, les secrétaires Brown-Séquard, Follin, Lebert et Segond. Les séances avaient lieu tous les samedis à trois heures, à l'Ecole pratique, dans l'amphithéâtre de Charles Robin.

VII. — Le décanat de Rayer

Rayer avait obtenu du pouvoir la création d'une chaire d'anatomie comparée et de la chaire d'histologie, enseignements nouveaux et d'une utilité incontestable. Son décanat se fit remarquer d'emblée par des réformes importantes. Il eut l'intuition qu'avec les progrès des spécialités dans les diverses branches de la médecine, il fallait créer des chaires ou tout au moins des chargés de cours pour l'enseignement clinique et thérapeutique appliqué à certaines maladies, comme les maladies nerveuses, les maladies de la peau et des voies génito-urinaires.

Six cours complémentaires de clinique furent ainsi créés et confiés à des agrégés spécialisés.

C'est lui également qui fit établir le concours pour le clinicat.

Il s'occupa également de réorganiser les services de clinique générale où l'instrumentation scientifique était plus qu'insuffisante, et de créer ainsi des embryons de laboratoires.

Rayer comprit de quel poids lui seraient, pour appuyer son action, les exemples des Facultés les plus réputées d'Allemagne et, pour le renseigner à leur sujet, il fit envoyer Jaccoud en Allemagne. Nul ambassadeur ne pouvait être mieux choisi que ce jeune agrégé qui connaissait parfaitement la langue et la littérature allemandes.

Jaccoud visita les diverses Universités des pays allemands au début de l'année 1863 et à son retour présenta un rapport où, tout en exposant l'état présent de l'enseignement médical en Allemagne, il dressait, dit M. Menetrier, un saisissant tableau historique de l'évolution de la science médicale au cours de la première moitié du XIX[e] siècle (16 *bis*).

VIII. — Rayer « découvreur d'hommes »

Parvenu à une situation considérable, Rayer se souvint des difficultés qu'il avait connues et se plut toujours à protéger les jeunes et ceux en qui il avait reconnu de solides qualités. Plusieurs ont laissé un témoignage écrit de leur reconnaissance. Entre autres Littré qui, à la mort de Rayer, lui consacra un article (13) où il rappelait ses attaches avec le positivisme, où il signalait en lui le grand médecin et le fondateur de la Société de Biologie. La page est assez peu connue pour que nous la reproduisions ici :

« Ce n'est pas à titre de médecin, de grand médecin, que le nom de M. Rayer figure dans ce recueil. L'histoire de la médecine le gardera; deux choses surtout l'y consacreront, à savoir le progrès que M. Rayer a fait faire à la pathologie rénale, et la démonstration qu'il a donnée de la contagion de la morve chevaline à l'homme, sauvant ainsi tous les ans un grand nombre d'existences. Mais un paragraphe dans l'histoire de la médecine, tout honorable qu'il est pour celui qui en est l'objet, n'appartient pas au cadre de notre Revue.

« Ce n'est pas, non plus, à titre d'ami que je paye mon tribut à cette respectable mémoire. Sans doute, devant une tombe si récemment ouverte, mon désir est vif de donner quelque cours à de justes regrets. Une amitié de bien plus de trente ans nous liait l'un à l'autre; lui plus âgé, moi moindre à tant d'égards. Il était dès lors ce qu'il fut toujours, l'homme soutenant avec un intérêt plein de chaleur et de charme ceux qui étaient disposés à travailler et à bien faire. Mais je ne veux pas ici laisser parler l'amitié.

« Pour trouver une place nécrologique dans un recueil qui s'intitule la *Philosophie positive*, il faut tenir à la philosophie positive par quelque attache. En M. Rayer cette attache fut la fondation de la Société de Biologie. Ceci mérite un peu d'explication.

« La biologie est née de la médecine. Toutes les sciences sont nées d'un art primitif, cultivé parce qu'il était nécessaire, en attendant que la science devint néces-

saire à son tour. La médecine, que le besoin de soulager les blessés et les malades a produite et entretenue, entrevit, de plus en plus, à mesure qu'elle se perfectionna, sa dépendance de lois supérieures qu'elle ignorait et qu'elle cherchait. C'est ainsi qu'en son chemin et à côté de son office propre, elle prépare une multitude d'études partielles qui finirent par se concentrer et se coordonner. Si bien qu'à une époque qui n'est pas fort éloignée de nous, le travail se trouva asez avancé pour constituer, en un département nettement séparé, cette grande science de la vie à laquelle on a donné le nom de biologie.

,« Cette époque est si peu éloignée que M. Comte est le premier qui, dans des pages toujours dignes d'être lues, en ait retracé les idées générales, les lois, le développement, la portée, la limite, en un mot la philosophie. Que celui qui est le plus versé dans la connaissance des faits biologiques ne les néglige pas ces pages magistrales; car, seules, elles sont capables de le porter au sommet d'où il plongera sur l'immense domaine de la vie. Que si tenté par cette épreuve salutaire, il recherche les cinq autres philosophies partielles, les cinq autres éléments de la philosophie positive, alors ce n'est plus seulement au point culminant de la biologie, c'est au point culminant de tout le savoir qu'il se trouvera élevé; et vraiment c'est pour une telle hauteur intellectuelle que Lucrèce a écrit ce beau vers :

Edita doctrina sapientum templa serena.

« Je manquerais à la sincérité si j'étendais au delà

de ce qu'elle fut l'adhésion de M. Rayer à la philosophie positive. Mais il avait été assez frappé de la hiérarchie des sciences et de la place que la biologie y occupe, pour concevoir qu'il serait singulièrement utile, au sein de la confusion entre cette science et la médecine, de créer un lieu isolé où la biologie eût seule la parole, et où chaque fait fût considéré au point de vue de la vérité abstraite, non au point de vue de la vérité pratique. C'est ainsi que fut fondée la Société de Biologie.

« A ce moment, il plut à de vaillants travailleurs de se grouper autour de lui, et de poursuivre avec lui les sévères études de la science pour la science. Et ce n'est pas un médiocre service philosophique; car il s'en faut que tous les esprits, même éclairés, aient appris à séparer exactement la connaissance abstraite de la connaissance concrète, et à se faire une juste idée des rapports de la biologie avec la médecine. Remarquez que la biologie n'a nulle part un siège qui soit à elle : le Jardin des Plantes, qui devrait être son sanctuaire, n'en contient que des fragments; l'Académie des Sciences ne lui fait pas une place systématique; l'enseignement officiel ne la traite pas mieux; et l'Académie de Médecine appartient, avec justice d'ailleurs, à la médecine. Ce siège à elle, M. Rayer le lui a donné. Son zèle pour cette société, son ardeur pour la science qui y est cultivée, son dévouement à ceux qui la cultivent ne se ralentirent jamais; et à la veille même de sa mort il

a présidé cette élite de travailleurs qu'il avait réunis au nom d'une œuvre vraiment scientifique, d'une pensée vraiment philosophique. Là, désintéressé de tout autre mobile que l'avancement de sa chère société, il dirigeait, il soutenait, il vivifiait. Aussi, au milieu du vif regret de l'avoir perdu, sent-on que, tout en trouvant qui lui succède, on ne trouvera pas qui le remplace.

« Une injuste turbulence le contrista quand il ouvrit son décanat à l'Ecole de Médecine. La turbulence de la jeunesse s'éveille sous l'aiguillon des circonstances ; et je n'ai pas oublié que nous, dans notre temps, nous avons pris part à des agitations plus graves que celles de ce jour-là. Mais la jeunesse des Ecoles doit respecter l'âge, le mérite, la science, les services ; et en face de l'homme qui, de la création de la chaire d'anatomie générale et de la nominaiton de M. Robin, avait fait une condition de sa propre nomination, il fallait que l'opposition soulevée, marquant son grief, rendit son hommage ».

En 1872, lorsque Littré réunit sous le titre *Médecine et Médecins* (15) diverses études parues antérieurement — dont une relative à la contagion de la morve chevaline — il dédia le volume à la mémoire de Rayer ; et dans la préface, il raconte comment, disciple bénévole de Rayer à la Charité, il s'était lié avec lui, et comment, de par la bonté de Rayer qui lui avait offert de lui prêter la somme nécessaire à son installation, il faillit devenir médecin.

Et en 1878, dans un article consacré au *Déterminisme de Claude Bernard*, Littré se plaisait encore à évoquer le souvenir de Rayer (14) :

« Nous nous sommes connus, dit-il en parlant de Claude Bernard, il y a bien des années chez M. Rayer. Il était probable alors que je survivrais à M. Rayer, ce qui est advenu, et que Claude Bernard me survivrait; mais, à chaque instant, le hasard des morts prématurées change le rang de ceux qui sont contemporains ou à peu près. M. Rayer ne se contentait pas d'être parmi les premiers de la médecine de Paris, soit par sa clientèle, soit par ses travaux; il avait l'amour de la science et fondait la société de Biologie; il appuyait de tout son crédit les Claude Bernard et les Charles Robin à qui il facilitait l'entrée du professorat.

« Je fus, comme ces hommes éminents, de ses amis, et il aurait certainement usé en ma faveur de sa juste autorité, s'il n'en avait été empêché par la situation que je m'étais faite à moi-même et qui ne comportait pas son intervention ».

Rayer fut aussi un patron secourable pour Brown-Séquard; au jeune médecin bien démuni d'argent, il confia le soin de quelques malades qu'il jugeait utile de traiter par le galvanisme.

Il s'intéressa de même à Charles Robin, ancien camarade d'externat de Brown-Séquard dans le service de Trousseau. Il l'apprécia de suite, lui procurant quelques expertises médico-légales. Ce fut lui qui obtint la

création de la chaire d'histologie; plus tard, quand Robin était déjà professeur à l'Ecole de Médecine, il le fit charger de l'autopsie du Duc de Morny. Enfin, c'est par Rayer que Robin connut Littré. Berthelot se plaisait aussi à reconnaître l'aide qu'il avait reçue de Littré à ses débuts (5).

Le Docteur Le Gendre a rappelé que Rayer avait également protégé Charcot et comment, par ce dernier, il avait connu Bouchard, alors jeune médecin en quête de clientèle, dont il fit son secrétaire.

IX. — La fondation de l'Association générale des Médecins de France

Le Congrès médical de 1845 avait inscrit au programme de ses travaux la question d'une Association générale des médecins de France, et la question avait été posée dans les termes suivants :

« Indiquer un plan d'association pour les médecins de France; associations de départements, d'arrondissements, se reliant à un centre commun.

« Indiquer quels seraient les droits et les devoirs de cette Association générale : 1° envers la science; 2° envers la loi; 3° envers la morale publique; 4° envers l'administration; 5° envers la profession ».

Le Congrès étudia, discuta la question et commença la réalisation de ce vaste projet. Mais la révolution de

1848, en entraînant la ruine du projet de loi sur la réorganisation de l'enseignement et de l'exercice de la médecine, réduisit à l'inaction la commission permanente que le Congrès médical avait instituée pour poursuivre la réalisation de ses vœux, et dès lors l'Association, n'ayant plus de direction, ne recevant plus aucune impulsion, s'éteignit presque partout.

Après la révolution de 1848, quelques esprits hardis, frappés de la grandeur et de la générosité de l'idée que le Congrès n'avait pu mener à bonne fin, eurent le courage de la reprendre, de l'étudier à nouveau. Et un comité, organisé à Bordeaux sous l'inspiration de Jeannel, lança un appel qui réunit plus de treize cents adhésions.

Amédée Latour, directeur de l'*Union médicale*, soutint le projet de Bordeaux. Mais il fallait trouver une personnalité qui voulut bien accepter la présidence de la nouvelle association.

Orfila était mort, Orfila qui, plusieurs fois, avait écouté avec intérêt et bienveillance les ouvertures qui lui avaient été faites sur ce sujet, Orfila qui, dans son langage positif, pratique et réaliste, répondait au propagateur de cette idée : « C'est un mariage que vous me proposez ; il n'y a pas d'incompatibilité d'humeur, mais en tout mariage il faut des apports réciproques, et si Paris porte de quoi dîner, il convient que la province porte de quoi souper ».

Orfila était mort ; Amédée Latour pensa que Rayer

pouvait le remplacer. Rayer accepta de présider à l'organisation de l'Association générale. Il institua aussitôt la commission organisatrice composée des plus grandes notabilités professionnelles, de savants illustres, de jurisconsultes célèbres et d'administrateurs autorisés. Il fallut cinq mois d'études, de travaux, de recherches pour l'élaboration de cette vaste organisation sans analogue dans notre histoire professionnelle.

Rayer employa sans compter son zèle et son argent à cette œuvre d'organisation, faisant toutes les avances nécessaires sans en accepter le remboursement.

Nommé par décret du 1er août 1858 président de l'Association, il conserva cette fonction jusqu'à sa mort. « Il donnait lui-même, dit Amédée Latour (10) l'exemple de l'exactitude, du zèle et du dévouement; dans nos séances mensuelles du Conseil général où sa présence n'a peut-être jamais fait défaut, il était toujours le premier, écoutant religieusement le dépouillement de la correspondance, examinant avec scrupule toutes les propositions et prenant une large part à toutes les discussions, inflexible sur la règle et vigilant observateur des statuts; en dehors de ces réunions statutaires, il n'est pas de jour peut-être que, soit chez lui, soit chez nous, l'un de nous n'eût une conférence avec M. Rayer sur les affaires de l'Association; nous le voyions courir de Ministère en Ministère, sollicitant ici une bourse dans un lycée pour l'un de nos pupilles, là un trousseau et la gratuité pour un élève reçu à l'Ecole polytechnique,

ailleurs un bureau de poste pour la veuve d'un associé, ailleurs encore un bureau de tabac pour la fille d'un confrère, partout un bienfait quelconque, un service, un secours, une distinction, à ce point que, quelque temps avant sa mort, il nous disait sans amertume, sans doute, mais non sans inquiétude pour l'avenir : « L'Association a usé mon crédit; quand on me voit entrer dans une Administration publique, les figures s'assombrissent et les portes se ferment ».

De cette Association générale des médecins de France qu'il a tant aimée et tant servie, Rayer avait compris le magnifique avenir. « Cet avenir, disait-il souvent avec mélancolie, je ne le verrai pas, mais j'en aperçois les perspectives lointaines; je vois le malheur et la détresse immédiate soulagée par les Sociétés locales, les tristes éventualités de la vieillesse et de l'infirmité, éloignées par les bienfaits de la Caisse des pensions viagères d'assistance, les veuves et les enfants de nos confrères protégés et secourus; je vois le monde, par les efforts persévérants et sages de l'Association, revenu à un sentiment plus droit, plus sain et plus social de la mission humanitaire et civilisatrice du médecin, et plus disposé à protéger ses droits qui ne sont ceux que de la Société elle-même; je vois la profession plus honorée, les familles moins inquiètes sur une carrière qui donnera protection pour le présent et sécurité pour l'avenir ».

Ce n'étaient point là des illusions. Depuis 1867,

l'Association générale des médecins de France n'a cessé de marcher vers les hautes destinées de l'œuvre morale, bienfaisante et protectrice à laquelle Rayer avait consacré son intelligence et son cœur.

CONCLUSIONS

Rayer fut grand par son œuvre et par celles qu'il a inspirées.

Ses recherches sur la morve, sur les maladies des reins marquent une date importante dans l'histoire de la pathologie.

A la gloire d'avoir été un des fondateurs de la Société de Biologie et d'avoir puissamment contribué à l'essor de l'Association générale des Médecins de France, doit s'ajouter pour lui celle d'avoir obtenu, à côté d'autres innovations non moins fécondes, la création de la première chaire d'histologie.

Vu le Président,
P. MENETRIER.

Vu le Doyen,
BALTHAZARD.

Vu et permis d'imprimer,
le Recteur de l'Académie de Paris,
CHARLÉTY.

BIBLIOGRAPHIE

I. — L'œuvre de Rayer

Sommaire d'une histoire abrégée de l'anatomie pathologique. Paris, 1818, in-8°.

Mémoire sur le délirium tremens. Paris, 1819, in-8°.

Mémoire sur les inflammations non virulentes de la membrane muqueuse des organes de la génération chez les enfants. *Nouveau Journal de Médecine*, 1821, t. X.

Rapports sur l'origine, les progrès, la propagation par voie de contagion de la fièvre jaune qui a régné à Barcelone. Traduit de l'espagnol. Paris, 1822, in-8°.

Histoire de l'épidémie de suette miliaire qui a régné, en 1821, dans les départements de l'Oise et de Seine-et-Oise. Paris, 1822, in-8°.

Mémoire sur l'ossification morbide considérée comme une terminaison des phlegmasies. *Archives générales de Médecine*, t. I, 1823, p. 313, 489.

Observation sur les maladies de l'appendice sus-sphénoïdal du cerveau (glande pituitaire). *Archives générales de médecine*, 1823, t. III, p. 350.

Sur l'ossification morbide du périoste des os longs et des insertions fibreuses des muscles à la suite de l'amputation des membres. *Archives générales de Médecine*, t. III, 1823, p. 471.

Sur la disposition et le développement des œufs de plusieurs espèces ovipares appartenant au genre Hirudo. *Annales des Sciences naturelles*, 1824, t. IV, p. 184.

Note sur le nombre proportionnel des malades dans les différents mois de l'année. *Archives générales de médecine*, 1824, t. IV, p. 477.

Cas mortel d'entérite et de péritonite déterminé par un diverticule de l'iléon. *Archives générales de médecine*, 1824, t. V, p. 68.

Observations sur les hémorragies veineuses du foie qui surviennent à la suite de l'hépatite ulcéreuse. *Archives générales de médecine*, 1825, t. VII, p. 161.

Sur un moyen économique de conserver les sangsues après leurs applications, et de les rendre propres

à un nouvel usage, en les employant à la reproduction. *Archives générales de médecine*, 1825, t. VII, p. 312.

Note sur le coryza des enfants à la mamelle, 1830, in-8°.

Recherches anatomiques sur le choléra. *Archives générales de médecine*, t. XXVIII, 1832.

Examen des expériences de M. Hermann sur le sang cholérique et non cholérique. *Gazette médicale*, 1832.

Etude du sang sous le rapport de son aptitude à se combiner avec l'oxygène de l'air. *Gazette médicale*, 1832.

Note sur une épizootie de poisson. *Gazette médicale*, 1832.

Examen comparatif de l'air expiré par les hommes sains et les cholériques, sous le rapport de l'oxygène absorbé. *Gazette médicale*, 1832.

Traité théorique et pratique des maladies de la peau. Paris, 1826-27, 2 vol. avec atlas, in-8°; Paris, 1835, in-8°, 3 vol. avec atlas in-4° de 22 planches. Cet ouvrage a été traduit en italien, par Fantonetti, 1830; en anglais, par M. Dickinson, 1833.

Sur l'application du calcul à la médecine. *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 1836, t. I, p. 778.

De la morve et du farcin chez l'homme. Paris, 1837, in-4° avec deux planches. Cet ouvrage a été traduit en allemand par C. Schwabe, 1839.

Recherches anatomo-pathologiques sur les capsules surrénales. *L'Expérience*, t. I, 1837.

Recherches sur une espèce particulière d'hématurie endémique à l'Ile-de-France et dans quelques régions tropicales. *L'Expérience*, t. I, 1838.

Revue critique des principales observations faites en Europe, sur les urines chyleuses, albumino-graisseuses, diabétiques-laiteuses, huileuses, etc. *Expérience*, 1838, t. I.

Considération sur la transmission de la morve du cheval à l'homme. *Expérience*, 1838, t. II, 433.

Traité des maladies des reins et des altérations de la sécrétion urinaire. Paris. 1839, 1841, in-8°, 3 vol. avec atlas de 60 planches. Cet ouvrage a été traduit en allemand par G. Krupp.

Sur la maladie aphteuse ou Cocotte des nourrisseurs, *Expérience*, 1839.

De la morve chez l'homme, chez les solipèdes et quelques mammifères, en collaboration avec Breschet. *Compte-rendu des séances de l'Académie des Sciences*. Paris, 1840, t. X, p. 209.

Etude comparative de la phtisie pulmonaire chez l'homme et chez les animaux. *C. R. Académie des Sciences*, 1842, t. XV, p. 150.

Recherches critiques et nouvelles observations sur l'anévrysme vermineux et sur le *strongylus armatus minor*. *Archives de médecine comparée*, 1842.

Sur les trichosomes observés dans les voies urinaires du renard commun et du surmulot. *Archives de médecine comparée*, 1843.

Tubercules vermineux de l'œsophage. *Archives de médecine comparée*, 1843.

Cours de médecine comparée, 1803, in-8°, 52 pages.

Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, articles : Aconit, Antimoine, Arsenic.

Dictionnaire médical en 21 vol., articles : Erysipèle, Elephantiasis, Prurigo, Psoriasis.

Cyclopoedia of Practical Surgery. Londres, 1842, Article : Farcin.

Un grand nombre de notes, mémoires, etc., communiqués à la Société de Biologie et qu'on trouvera dans le *Bulletin* de cette Société. Citons entre autres : Tumeur dans les parois de l'œsophage d'un crocodile du Nil, formée par une agglomération d'helminthes (avec M. Chaussat). — Déviation des vertèbres caudales

chez une loche de rivière. — Hydrophtalmie congénitale chez une jeune couleuvre d'Esculape. — Maladies des animaux à l'état sauvage. — Recherches sur la maladie dite variole des oiseaux. — Sur un tubercule perliforme de la valve supérieure d'une huître. — La présence de l'albumine dans l'urine des diabétiques est-elle toujours un signe favorable? — Crabe commun pourvu de deux petites pattes-pinces surnuméraires du côté gauche, etc.

II. — Sur Rayer, consulter :

(1) Berthelot. — Eloge de Brown-Séquard. Science et Education. In-12, Paris, 1901, p. 256.

(2) Chereau (A.). — Rayer. *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales.* T. 81, Paris, 1877.

(3 Corlieu. — Le Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris. In-4°, Paris, 1896, p. 377.

(4) Daremberg. — Histoire des Sciences médicales. 2 vol. in-8, Paris, 1870, pp. 7, 129, 1069.

(5) GENTY (Maurice). — Autour de Rayer. *Progrès médical*, 25 juin 1927, pp. 983-985.

(5 bis) GENTY (Victor). — Un grand biologiste : Charles Robin. Sa vie. Ses amitiés philosophiques et littéraires. Lyon. Rey, 1931, in-8°, 150 pp.

(6) GLEY (E.). — Essai de philosophie et d'histoire de la Biologie. In-8, Paris, 1900, p. 281.

(7) HILLEMAND (C.). — Claude Bernard. Sa vie et son œuvre d'après J.-G. Faure. In-8°, Paris, 1926.

(8) LABARTHE (P.). — Nos Médecins contemporains. In-12, Paris, 1868, p. 225.

(9) LABOULBÈNE (A.). — L'Hôpital de la Charité de Paris, 1606-1878. In-8°, Paris, 1878.

(10) LATOUR (A). — Eloge de Rayer. *Annuaire de l'Association générale de Prévoyance et de Secours mutuels des Médecins de France*, pp. 79-105. 1868. — *Union Médicale*, 1867, t. III, pp. 450-458.

(11) LÉCORCHÉ et TALAMON. — Traité de l'albuminurie et du mal de Bright. In-8°, Paris, 1888.

(12) LE GENDRE (P.). — Un médecin philosophe : Charles Bouchard, son œuvre et son temps. In-8°, Paris, 1924, pp. 58-59.

(13) LITTRÉ (E.). — Rayer. *La Philosophie positive*, novembre-décembre 1867, p. 489.

(14) LITTRÉ (E). — Le déterminisme de Cl. Bernard. *La Philosophie positive*, juillet-août, 1878, p. 5.

(15) LITTRÉ (E.). — Médecine et Médecins. In-8°, Paris, 1872.

(16) MÉNÉTRIER (P.). — Rayer. *Le Progrès Médical*, 25 juin 1927.

(16 *bis*) MÉNÉTRIER (P.). — Jaccoud. Eloge. *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 13 décembre 1930.

(17) POUCHET (G.). — Charles Robin, sa vie, son œuvre. In-8°, Paris, 1887, p. 5.

(18) POUMIÈS DE LA SIBOUTIE. — Souvenirs d'un médecin de Paris. In-8°, Paris, 1910, p. 130.

(19) RENAN. — Correspondance. 2 vol. in-8°, Paris, 1926-1927, t. I, p. 223.

(20) RICORD. — Notice nécrologique sur Rayer. Académie de Médecine, 17 septembre 1867.

(21) SAINTE-BEUVE. — Lettres à la Princesse. In-12, Paris, 1873, p. 79, 305.

(22) WITKOWSKI. — Accoucheurs et sages-femmes célèbres. In-8, Paris, p. 237.

Les Imprimeries Associées
36, rue Godot-de-Mauroy
Paris-IXe